



BANQUE des  
**TERRITOIRES**



# Accompagner le Fonds vert

L'offre de la banque des territoires



« Face à l'urgence climatique, la Banque des Territoires met la transformation écologique au cœur de son action auprès de tous ses clients et avec son écosystème, et la conjugue avec sa mission historique au service de la cohésion sociale et territoriale »

## 2023 : 2 axes prioritaires pour la Banque des Territoires

- **La transition écologique et énergétique**



la **rénovation énergétique** des bâtiments publics et du logement social, le développement des **énergies renouvelables**, les enjeux de **sobriété foncière**, le développement de **mobilité durable**, l'accompagnement de **la transition alimentaire des territoires**, la préservation de la **ressource en eau**

- **Cohésion sociale et territoriale**



La **création et le développement d'outil foncière pour redynamiser les zones d'activité et les centralités**, l'accompagnement des projets de développement ou de **relocalisation**, la **reconversion des friches industrielles**, la **construction/rénovation de logement social**, notamment en quartier politique de la ville.

Soutenir **l'habitat des personnes âgées**

Favoriser **l'accès au droit et à la justice** grâce à la digitalisation

# L'offre de la Banque des Territoires pour accompagner le Fonds vert

Une enveloppe de 1,2 Md€ sur 5 ans

## 1 Md € de prêts sur fonds d'épargne

- Une offre complète pour financer les infrastructures liées à la transition écologique simplifiée à partir de février 2023
- **1 prêt TEE** (versus 5 actuellement)

## Investissements

- Intracting, accompagnement haut de bilan des EPL, ...

## 207 M€ d'appui en ingénierie

- Une offre d'accompagnement de la transition écologique pour l'aide à la décision et la planification des projets (co-financement des études)

Axe	Thématique	Montant
<b>Axe 1 : Performance environnementale</b>		
	Projets de traitement des déchets	2 M€
	Rénovation thermique des bâtiments publics	4 M€
<b>Axe 2 : Adaptation des territoires aux conséquences du changement climatique</b>		
	Adaptation des territoires aux conséquences du changement climatique	100 M€
<b>Axe 3 : Amélioration du cadre de vie</b>		
	Mise en place d'une trajectoire de sobriété foncière	80 M€
	Structuration et présentation des opérations des foncières de redynamisation	8 M€
	Elaboration de projets de mobilité verte (ZFE, IRVE, verdissement des voiries, éclairage...)	13 M€
	<b>TOTAL</b>	<b>207 M€</b>

# Financement des collectivités : nouvelle offre TEE

1. Nouvelle architecture de tarification : TLA + 130 / 60 / 40 pour la TEE
2. Harmonisation des maturités et des contreparties éligibles :
  - Un intervalle unique **25/60 ans** en adéquation avec la durée de vie économique des actifs financés
  - **Tous établissements publics sont éligibles**, notamment : les CCI, les EPIC, les Etablissements Publics Nationaux...  
Tous établissements publics sont exonérés de garantie
  - Les EPL (Sem, Spl, SemOp) sont désormais éligibles sans restriction pour leurs opérations propres !

PSPL

**TLA + 130**

PSPL,  
Tourisme

Cohésion sociale et territoriale

**TLA + 60**

Éducation, santé, rénovation des ouvrages d'art,  
catastrophe naturelle, offre politique de la ville et  
programmes

Transformation écologique

**TLA + 40**

Eau, mobilité, rénovation énergétique des  
bâtiments, bâtiments neufs performants, énergies  
renouvelables, réseaux de chaleur, valorisation  
des déchets, éclairage public, biodiversité,  
adaptation au changement climatique

# Modalités de mise en œuvre de l'ingénierie de la Banque des Territoires

Une ingénierie destinée à opérationnaliser les projets de territoires et mettre en place des démarches de passage à l'action

## Modalités d'intervention

- Conventions pluriannuels
- **Co-financement des missions dans la limite de 50 %**
- Marchés à bons de commandes : un appui spécifique ponctuel (appui méthodologique, benchmark, aide à l'élaboration de cahier des charges, points d'expertises spécifiques ponctuels)
- Mobilisation du Service de Réponses Juridique et Financier (SRJF) pour les communes de moins de 20 000 habitants ou des EPCI de moins de 50 000 habitants.

## Bénéficiaires

- en premier lieu les **collectivités territoriales** : Région, EPCI (ou groupements d'EPCI), départements, communes, ...
- **Satellites des collectivités** (syndicats mixtes, EPL hors montage contractuel avec les collectivités) ou autres organismes territoriaux comme les EPF (locaux, Etat)...
- Possibilité d'intervenir auprès d'opérateurs privés en capacité de développer des opérations innovantes à impact (dans la perspective d'appuyer le développement de modèles investisseurs intéressant la Banque des Territoires)

**Instruction : via la plateforme démarches simplifiées + suivi par les Directions Régionales / à articuler**

# Détails de l'offre de la Banque des Territoires pour la performance environnementale

Projets	Notre offre	Détail
<b>Prévention, collecte, réemploi et valorisation des déchets.</b>	Accompagnement	<ul style="list-style-type: none"> <li>Appui à l'élaboration/précision d'un plan de développement de l'économie circulaire dans un territoire</li> <li>Appui à la structuration de réseaux d'acteurs</li> <li>Appui technique et financier au montage de projet ou d'équipement</li> </ul>
	Financement	<ul style="list-style-type: none"> <li>Prêt Relance Verte pour le financement des infrastructures de valorisation des déchets (centre de tri, unité de valorisation énergétique, etc.).</li> </ul>
<b>Rénovation thermique des bâtiments publics</b>	Accompagnement	<ul style="list-style-type: none"> <li>Appui à la réalisation de plans d'action énergétique sur le patrimoine et études de faisabilité</li> <li>Appui opérationnel au montage juridique et financier des opérations, étude des modèles de portage, recensement des financements, préparation au dépôt de dossiers</li> </ul>
	Financement	<ul style="list-style-type: none"> <li>Prêt GPI Ambre pour financer les opérations visant la réalisation d'un gain énergétique d'au moins 30% après travaux.</li> <li>Sur fonds propres : offre Intracting pour financer les travaux générant des économies d'énergie avec un temps de retour de l'ordre de 13 ans.</li> </ul>

A noter : Le Plan « 2000 bâtiments publics » du programme ACV2

# Détails de l'offre de la Banque des Territoires pour l'adaptation au changement climatique (1/2)

Une approche systématique et un plan d'action dédié à l'adaptation des territoires au changement climatique

Projets	Notre offre	Détail
<b>Anticipation des impacts du changement climatique dans les territoires</b> <b>Mobilisation de la ressource foncière</b>	Accompagnement	<ul style="list-style-type: none"><li>• Sensibilisation et formation aux enjeux</li><li>• Appui à la réalisation de plans d'action opérationnel</li><li>• Renforcement et/ou développement d'outils et services digitaux ainsi que des prototypes de modèles de portage foncier à moyen/long terme.</li></ul>
	Financement	<ul style="list-style-type: none"><li>• Prêt Gaia pour le financement des projets d'acquisition et d'aménagement de terrains concernant le logement social ou le secteur industriel</li></ul>
<b>Projets d'aménagements résilients (infrastructures, immobilier)</b>	Accompagnement	<ul style="list-style-type: none"><li>• Appui à l'analyse des vulnérabilités des projets d'aménagement et plan d'actions opérationnels</li><li>• Appui à la réalisation d'études pré-opérationnelles et opérationnelles de projets ou opérations d'aménagement, de déploiement de solutions de protection aux aléas climatiques, de renaturation des espaces publics</li><li>• Appui à la réalisation d'études de faisabilité, expertise technique, chiffrages de travaux, montages juridiques et financiers</li><li>• Appui à l'accompagnement de solutions nouvelles : bâti temporaire, protection des infrastructures stratégiques, construction de bâtiments bioclimatiques, solutions innovantes fondées sur la nature, végétalisation des bâtiments et des espaces publics, ...</li></ul>
	Financement	<ul style="list-style-type: none"><li>• Prêt Renouvellement Urbain (PRU) pour financer les projets de construction, acquisition, réhabilitation ou aménagement de bâtiments ou infrastructures publiques situés en géographie prioritaire (Quartier prioritaire de la Politique de la Ville, Action Cœur de Ville, Petites villes de demain)</li></ul>

# Détails de l'offre de la Banque des Territoires pour l'adaptation au changement climatique (2/2)

## Une réponse spécifique aux enjeux des territoires du littoral et de montagne

Projets	Notre offre	Détail
<b>Projets liés à la gestion des ressources naturelles - Eau / prévention des inondations et Biodiversité / forêts</b>	Accompagnement	<ul style="list-style-type: none"><li>• Appui à la réalisation d'études pré-opérationnelles et opérationnelles de projets de gestion de l'eau et/ou des forêts</li><li>• Appui à l'expérimentation de solutions : plantation de nouvelles espèces forestières adaptées au changement climatique, etc.</li></ul>
	Financement	<ul style="list-style-type: none"><li>• Aqua Prêt pour le financement des opérations de production, distribution d'eau potable, collecte et assainissement des eaux usées, traitement des eaux pluviales, gestion des espaces et milieux aquatiques, prévention des inondations</li><li>• Prêt Relance Verte pour le financement des projets visant à la restauration, au maintien ou au développement de la biodiversité, notamment via des solutions fondées sur la nature</li></ul>
<b>Gestion de crise</b>	Accompagnement	<ul style="list-style-type: none"><li>• Assistance technique pour aider les acteurs locaux dans l'organisation et la planification post-catastrophe</li></ul>
	Financement	<ul style="list-style-type: none"><li>• Prêt au Secteur Public Local pour le financement des travaux de reconstruction ou de réparation consécutifs à la survenue d'une catastrophe naturelle</li></ul>



# Détails de l'offre de la Banque des Territoires pour l'amélioration du cadre de vie (1/2)

## Un plan d'action dédié à la sobriété foncière spécialisé pour les villes et les campagnes

Projets	Notre offre	Détail
<b>Gestion de la ressource foncière</b>  <i>A noter : les expérimentations « sobriété foncière » du programme ACV 2</i>	Accompagnement	<ul style="list-style-type: none"> <li>Appui financier et méthodologique à la réalisation d'études de planification foncière (qualification des sols, marchés, mutabilité, priorisation et arbitrage sur l'usage de la ressource)</li> <li>Prototypage de modèles de portage foncier à court et moyen termes en articulation avec les acteurs territoriaux</li> </ul>
	<b>Projets de recyclage urbain abordables et qualitatifs (immobilier résidentiel, économique, infrastructures et équipements publics)</b>	Accompagnement
	Financement	<ul style="list-style-type: none"> <li>Prêt Renouvellement Urbain (PRU) pour financer les projets de construction, acquisition, réhabilitation ou aménagement de bâtiments ou infrastructures publiques situés en géographie prioritaire (quartier prioritaire de la politique de la ville, action cœur de ville, petite ville de demain)</li> </ul>
<b>Projets de renaturation</b>	Accompagnement	<ul style="list-style-type: none"> <li>Appui à la réalisation de plans d'action foncière axés sur le volet de renaturation</li> <li>Expérimentations visant à accélérer le développement d'opération de renaturation de sites artificialisés</li> </ul>
	Financement	<ul style="list-style-type: none"> <li>Prêt Relance Verte pour le financement des projets visant à la restauration, au maintien ou au développement de la biodiversité, notamment via des solutions fondées sur la nature</li> </ul>

*A noter : les expérimentations « nature en ville » du programme ACV 2*

# Détails de l'offre de la Banque des Territoires pour l'amélioration du cadre de vie (2/2)

## Une réponse à l'adaptation des infrastructures et immobilier pour les villes et campagnes

Projets	Notre offre	Détail
<b>Foncières de redynamisation</b>	Accompagnement	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Etudes de potentiel de transformation d'un bâtiment (étude capacitaire, esquisse...)</li> <li>• Assistance à maîtrise d'ouvrage pour la préparation d'un dossier de financement auprès du fonds de restructuration des locaux d'activités</li> </ul>
<b>Projets de mobilité verte, de voirie urbaine et/ou d'éclairage urbain intégrant une dimension transition écologique</b>	Accompagnement	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Accompagnement de schéma directeur IRVE (infrastructures de recharge des véhicules électriques)</li> <li>• Appui à la réalisation d'études d'opportunité et de faisabilités pour la filière hydrogène</li> <li>• Appui à la réalisation de schémas directeurs pour les réseaux de transports urbains, études de faisabilité technique et économique pour les flottes de véhicules propres (bus électriques, GNV, hydrogène), études relatives à la modernisation des systèmes d'information des usages</li> <li>• Appui à la réalisation d'études pour la transformation de la voirie vers une voirie verte : études amont d'aménagement, schéma directeur intermodalité, schéma directeur cyclable, plan de circulation, plan de désimperméabilisation et de résilience, évolution de l'éclairage public, ...</li> <li>• Appui à la réalisation d'études d'optimisation de la logistique urbaine</li> </ul>
	Financement	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mobi Prêt pour le financement des infrastructures de transport collectif en site propre, l'acquisition de matériels de transports collectifs roulants, les infrastructures favorisant le développement des mobilités décarbonées ou partagées et les projets de voirie urbaine intégrant une dimension « transition énergétique et écologique »</li> <li>• Prêt Relance Verte pour le financement des projets de maîtrise de l'éclairage public urbain</li> </ul>

A noter : une offre particulière pour le programme ACV 2 (2<sup>e</sup> semestre 2023)

# Exemples de prêts conclus pour des projets de rénovation énergétique en région Centre-Val de Loire

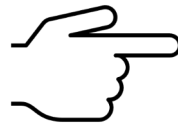
- **Commune de Montresor, 322 habitants (Indre et Loire)**
  - Prêt de 100 000 € pour la création d'un réseau de chaleur desservant plusieurs bâtiments communaux (prêt Relance Verte)
- **Commune de Chinon 8 101 habitants (Indre et Loire)**
  - Prêt de 1 000 000 € pour la rénovation thermique de l'école
- **Syndicat des mobilités de Touraine**
  - Prêt de 7,8M€ Construction d'une station de compression gaz et de mise aux normes des ateliers (Mobiprêt)
- **Commune de Langeais, 4 593 habitants (Indre et Loire)**
  - Prêt de 700 000 € pour la Réhabilitation de l'école et du centre de loisirs (GPI Ambre)
- **Commune de Foecy, 2079 habitants (Cher)**
  - Prêt de 725 000 € pour la construction d'une nouvelle station d'épuration (Aquaprêt)

# Les investissements en fonds propres

Prise de participation dans des structures de projets, d'initiative publique, parapublique ou privée, en capital, compte-courant d'associés, titres participatifs, obligations convertibles ou avances remboursables.

La Banque des Territoires intervient en tant qu'investisseur avisé d'intérêt général en recherchant la création de valeur financière et sociétale à long terme.

**Nos critères d'intervention sont les suivants**



Accompagnement en ingénierie pour la réalisation du projet (co-financement d'études)

- ✓ Création d'une société de projet
- ✓ Apport de fonds propres dans la Société de projet (prise de participation jusqu'à 49% au capital)
- ✓ Recours à la dette bancaire (taux fixe amortissable de préférence) de manière optimisée entre 60% et 80% de besoin de financement
- ✓ Acquisition via un contrat de construction sécurisé : VEFA, CPI
- ✓ Liquidité de l'actif ou des parts à horizon de 7 ans, organisée dès le montage du projet avec le partenaire
- ✓ Signature d'un bail avec le partenaire
- ✓ Une rentabilité visée cohérente avec le risque
- ✓ Recherche de certifications environnementales

# Exemple d'investissement réalisé en matière de production et de distribution d'énergie renouvelable

## La SEM Loiret Energie

Le Conseil départemental du Loiret, autorité organisatrice de l'énergie, a créé une SEM de production et de distribution d'énergie, afin de se doter d'un outil lui permettant de renforcer sa stratégie en faveur de la transition énergétique du territoire.

La SEM vise la production d'énergie photovoltaïque (centrales au sol avec transformation possible en hydrogène, ombrières, toitures) mais aussi la distribution (bornes de recharge électrique et stations d'hydrogène).

La Banque des Territoires est actionnaire de cette SEM aux côtés du département du Loiret.

